



L'École Boule est titulaire de la Charte ERASMUS+ de la Commission Européenne pour les années 2014 à 2020.

Dans ce cadre, les étudiants ainsi que les enseignants et tout le personnel de l'École Boule peuvent bénéficier de bourses ERASMUS + pour des mobilités dans les pays participant au programme.

### **Mobilité sortante**

#### **Les différents types de mobilité**

Mobilités pour les étudiants

Mobilité stage : La durée minimale est de 2 mois de date à date. (ex: 12 mai à 12 juillet)

Mobilités pour les enseignants et le personnel

Mobilité d'enseignement

Mobilité de formation

*Compte-tenu des financements accordés à l'école, seules les mobilités jusqu'à 5 jours peuvent être prises en considération pour les mobilités des enseignants et des personnels.*

#### **Montant des bourses accordées**

Les montants sont fixés en fonction des financements accordés à l'établissement et des règles fixées par la Commission européenne.

#### **Appel 2015 (1 juin 2015-31 mai 2017)**

Mobilités de stage pour les étudiants

400 euros par mois pour les pays du groupe 1 : *Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède, Suisse, Royaume- Uni*

350 euros par mois pour les pays des groupes 2 et 3 : *Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Turquie, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine.*

Attention ! Il n'y a pas de possibilité de bourse ERASMUS+ pour un stage en Suisse.

Les personnes porteuses de handicap peuvent bénéficier d'aides spécifiques.

#### **Appel 2016 (1 juin 2016 -31 mai 2018)**

Les bourses Erasmus+ ne seront accordées que pour une période de 2 mois de stage ( date à date)

Mobilités de stage pour les étudiants

350 euros par mois pour les pays du groupe 1 : *Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède, Suisse, Royaume- Uni*

300 euros par mois pour les pays des groupes 2 et 3 : *Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Turquie, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine.*

Attention ! Il n'y a pas de possibilité de bourse ERASMUS+ pour un stage en Suisse.

Les personnes porteuses de handicap peuvent bénéficier d'aides spécifiques.

**Appel 2017 (1 juin 2017-31 mai 2019)**

Les bourses Erasmus+ ne seront accordées que pour une période de 2 mois de stage ( date à date) pour les BTS et de 3 mois pour les DSAA.

Mobilités de stage pour les étudiants

350 euros par mois pour les pays du groupe 1 : *Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède, Suisse, Royaume- Uni*

300 euros par mois pour les pays des groupes 2 et 3 : *Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Turquie, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine.*

Attention ! Il n'y a pas de possibilité de bourse ERASMUS+ pour un stage en Suisse. Les personnes porteuses de handicap peuvent bénéficier d'aides spécifiques.



Attention ! Si l'allocation accordée à l'Ecole Boule dans le cadre du programme ERASMUS+ ne permet pas de financer toutes les mobilités sortantes, les élèves pourront être soit allocataires partiels ( bourse d'1 mois sur les 2 par exemple) ou non allocataires ( stage sans bourse ERASMUS+).

#### **Mobilités enseignants et personnels:**

De 70 à 112 euros par jour suivant le pays + forfait pour frais de voyages dans la limite des financements alloués à l'école.

#### **Critères de sélection pour l'octroi des bourses ERASMUS +**

Compte-tenurèglementdesfinancementsaccordéspar l'UnionEuropéenne,lesbourses ERASMUS+pourles mobilités étudiante sont réservéesauxétudiantsde BTS1, DMA1 et DSAA1 (stages de fin d'année).

---

Les projets seront examinés par la direction de l'Ecole Boule et les professeurs référents de la section. Les critères d'évaluation sont la qualité et la nature du projet, l'adéquation entre le projet et la destination du séjour et l'implication personnelle de l'étudiant.

Après validation, le correspondant ERASMUS gère les demandes de bourse en lien avec chaque étudiant.

Pour toute demande d'information, contacter Annick LETY, correspondant ERASMUS de l'établissement : [annick.lety@ecole-boule.org](mailto:annick.lety@ecole-boule.org)

Vous pouvez également consulter le site de l'agence ERASMUS+: <http://www.agence-erasmus.fr/page/erasmus-plus-enseignement-superieur>